

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00294

Numéro SIREN : 422 274 308

Nom ou dénomination : @ D.G.P.

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2022 sous le numéro de dépôt 336

@ D.G.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros

Siège social : BISCAROSSE (40600) – 75 impasse de la Chalosse

422 274 308 RCS MONT DE MARSAN

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
AU 31 MARS 2021

Copie certifiée conforme

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized name, is written over the text 'LE PRESIDENT'.

Désignation de l'entreprise SAS @D.G.P		75 IMPASSE DE CHALOSSE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		40600 BISCARROSSE				
SIRET		42227430800028				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				31032021	31032020	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012			
		014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030	590 851	609 125	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	260 065	65 065	
	Total I (5)	044	048	850 917	674 190	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	131	166	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070			
		072	074	15 431	195 000	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	36 710	36 790	
	Charges constatées d'avance *	092	094	176	784	
	Total II	096	098	52 448	232 740	
	Total général (I + II)	110	112	903 365	906 930	
PASSIF			Exercice N NET	Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100 000	100 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	10 000	10 000		
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	773 182	774 223		
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(3 288)	(1 041)		
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	879 894	883 182		
Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 546	3 030		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 20 924)	172	20 924	20 718		
Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	23 471	23 748			
Total général (I + II + III)			180	903 365	906 930	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	65	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS @D.G.P		Exercice N clos le 31032021		Exercice N-1 clos le 31032020		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214					
		217		218					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	28 984		31 081		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	28 984		31 081		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	10 268		10 265		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 489		3 466		
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254	18 273		18 127		
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262					
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)			264	32 030		31 858		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(3 046)		(777)		
	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	243		264		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300					
Impôts sur les bénéfices * (VII)	348		306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(3 288)		(1 041)		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	3 288		
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	1 456				
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
Entreprises nouvelles (44. sexies A)		986		989					
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		991					
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		344					
Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)		987		127					
Créance due au report en arrière du déficit		346		655					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)		643		645					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)		648		649					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				641					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)				990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	1 832		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * 130.786 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	1 832		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS @D.G.P						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	687 036	432		434		436	687 036		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 029	472		474		476	1 029		
Immobilisations financières		480	65 065	482	195 000	484		486	260 065		
TOTAL		490	753 131	492	195 000	494		496	948 131		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	78 744	522	17 930	524		526	96 675		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	196	562	343	564		566	539		
TOTAL		570	78 940	572	18 273	574		576	97 214		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %			
1						⑥	⑦	⑧			
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS @D.G.P		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice	
		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	
	Autres provisions réglementées	610		612	
Provisions pour risques et charges		620		622	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	
	Sur stocks et en cours	640		642	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	
TOTAL		680		682	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Immob. incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	130 786		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nbr d'opérations sur l'exercice	982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984	130 786		
Déficits de l'exercice		860	1 832		
Total des déficits restant à reporter		870	132 618		
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)					325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326
N° du centre de gestion agréé					388
Montant de la TVA collectée					374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

@ D.G.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros

Siège social : BISCAROSSE (40600) – 75 impasse de la Chalosse

422 274 308 RCS MONT DE MARSAN

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9
SEPTEMBRE 2021
(Résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mars 2021)**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 mars 2021, s'élevant à 3.288 euros, sur le compte « Autres réserves ».

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT

